



HAL
open science

Les classifications en réseaux chez les Gbaya 'bodoe (Centrafrique)

Paulette Roulon-Doko

► **To cite this version:**

Paulette Roulon-Doko. Les classifications en réseaux chez les Gbaya 'bodoe (Centrafrique). Valentin Paul et Michèle Fruyt. *Lexique et cognition*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp.181-190, 1999, *Linguistica Palatina* 4. halshs-00650309

HAL Id: halshs-00650309

<https://shs.hal.science/halshs-00650309v1>

Submitted on 9 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paulette Roulon-Doko
LLACAN (UMR 158 du CNRS)

LES CLASSIFICATIONS EN RÉSEAUX CHEZ LES GBAYA 'BODOE (CENTRAFRIQUE)

Les Jörai seraient-ils tellement préoccupés de classer ? Il leur va mieux d'associer, et de différentes manières, ce qui est une façon d'établir un continu, le réseau étant plus dans leurs habitudes mentales que la taxonomie ou l'arbre ; leur science est un tissage et une poésie, non une boîte à fiches.

Jacques Dournes, 1975 : 353

Travaillant depuis 1970 chez les Gbaya 'bodoë, population de chasseurs-cueilleurs-cultivateurs de l'Ouest de la République Centrafricaine, j'ai, dans une situation de complète oralité, cherché à découvrir le système cognitif des représentations qui correspond au vécu collectif du groupe et à faire apparaître les notions sous-jacentes à l'organisation linguistique du sens qui associe des valeurs sémantique, métaphorique et symbolique. Utilisant la langue des locuteurs, le gbaya 'bodoë¹, j'ai peu à peu constaté que certains principes organisaient leur lexique.

La notion de terme générique

J'appelle terme générique, un élément du lexique qui désigne un groupement conceptuel et manifeste lexicalement son unité.

Très souvent il n'y a pas de terme générique pour marquer certains groupements qui sont appréhendés comme une collection d'individus directement identifiés. Ainsi, en gbaya 'bodoë il n'y a pas de terme générique pour « animal », ou pour « plante ». Le monde animal comprend deux grands ensembles désignés chacun par un terme générique, les insectes ou « invertébrés » *kókódó-mò* et les « vertébrés » *sàdì*. Le monde végétal regroupe, lui, des « arbres » *tè*, des « lianes » *jàk*, des « herbes » *zǝ* et des « feuilles » *wáná*, terme qui désigne, ici, les petites plantes qui n'entrent dans aucune des trois groupes précédents.

L'ensemble des fourmis (quatorze éléments) est intéressant car aucun terme générique ne permet de le désigner comme tel. La perception qu'en

ont les locuteurs est directe, chaque espèce étant appréhendée en soi, dans son individualité et sa spécificité, contrairement aux punaises, par exemple, pour lesquelles les dénominations sont principalement des spécifications du terme générique « punaise » *ngóló*. Les fourmis constituent donc un ensemble d'individus auxquels les locuteurs ont accès directement, tout en les concevant comme constituant un ensemble. Il existe néanmoins un terme qui a valeur générique² pour cinq d'entre elles. Il s'agit du composé *gbàmì* (grand/fourmi³) qui peut être appliqué à : *mì*, *tó*, *zòbì-dà*, *yáá-gèsà*, et *gbàmí-sò*, mais ne s'applique pas aux neuf autres.

La reconnaissance de l'existence d'un groupe conceptuel n'est donc pas nécessairement manifesté sur le plan linguistique par la présence d'un terme générique.

L'extention du sens d'un terme

Le terme générique *sàdì* qui désigne l'ensemble des « vertébrés », désigne aussi, au sein de ceux-ci, le seul groupe des « mammifères » par opposition aux oiseaux, aux serpents et aux poissons, chacun désigné par un terme générique propre. Il désigne également la « viande » que fournit la chair de tous les vertébrés, alors que les invertébrés en sont dépourvus. Autre exemple, le terme *zúdùk* réfère au « lignage » lorsqu'il est employé dans le cadre villageois, à l'« ethnie » dans le cadre centrafricain, au « centrafricain » dans le cadre de l'Afrique, etc. Il y a en quelque sorte plusieurs niveaux d'application pour un même terme qui peut donc être utilisé dans des acceptions plus restrictives les unes que les autres.

On constate donc que lorsqu'il y a lexicalisation, le sens véhiculé par le terme considéré ne s'exprime qu'une fois précisé le cadre de son emploi. Le terme *nàà* « mère » nous en fournit un bon exemple :

monde humain

cadre de la famille : *nàà* « mère » / *dáà* « père » /
bêm « enfant »

cadre du couple : *nàà* « chérie » / *dáà* « chéri »

monde animal

bàfáà « mâle » / *kóà* « femelle » • *zójá* « jeune femelle »
• *nàà* « mère » / *béà* « petit »

lames de la sanza

bàfáà « mâle » / *nàà* « mère » / *béà* « petit »

Le terme *nàà* prend le sens de « mère » dès qu'est pris en compte la présence d'un enfant ou d'un petit, par contre ce n'est que dans le monde humain qu'il s'oppose au terme *dáà* « père », et là, lorsque le couple seul est considéré, le terme *nàà* a le sens de « chérie ».

Le rôle de composés

La composition qui met ensemble plusieurs termes identifiables pour référer à une seule entité, souligne le plus souvent un trait descriptif⁴ (*tý-njé* (noir/oiseau) « étourneau métallique de Swainson » ; *mbêr-wàkà* (à frapper/ herbe de mai) « gobe-mouches soyeux à joues noires » ; ...) ou une

localisation (*tèndè-zér* (oiseau *sp./forêt-galerie*) « grimpeur tacheté » ; *nóé-dì* (oiseau/grotte) « oiseau *sp.* »).

Aptitude classificatoire d'un composé

Un examen attentif des nombreux composés de la langue montre que pour jouer un rôle classificateur, un composé doit comporter un terme ayant une valeur générique. Tandis que l'appellation *nóé-dì* « oiseau *sp.* », où *nóé* est le terme générique « oiseau », apporte d'emblée une information classificatoire, un composé tel *dòm-ndèlèŋ* qui signifie littéralement "queue/à perte de vue" ne fournit aucune indication classificatoire. Il pourrait désigner n'importe quel animal qui a une longue queue, un singe par exemple, or, il désigne une « veuve », petit oiseau qui a une très longue queue.

Une analyse qui ne prendrait en compte que l'apparence linguistique peut conduire à une interprétation erronée, j'en donnerai ici un exemple. Le gbaya 'bodoé utilise des termes simples et des termes composés pour désigner les divers liquides corporels. On a ainsi :

termes composés		termes simples
1. <i>yí-tè</i> (eau+D ⁵ /corps) « sperme »		6. <i>sáp</i> « salive »
2. <i>yí-bèrè</i> (eau+D/sein) « lait »		7. <i>tàk</i> « sang »
3. <i>yì-sísò</i> (eau+D/courge <i>sp.</i>) « lymph »		8. <i>?ínì</i> « urine »
4. <i>gbèŋ-mò</i> (à échauffer/chose) « sueur »		
5. <i>mùí-kòá</i> (particule+D+pleurs) « larme »		

Si, attribuant ici au terme *yì* « eau » une valeur générique, je regroupe les éléments 1, 2 et 3 en tant qu'"éléments liquides", je crée une classification qui ne sera pas acceptée par les locuteurs. En effet, ils regroupent, eux, ensemble les éléments 1, 2 et 7 qu'ils qualifient de « réserves d'homme » *kpàrè béí* (semence+D/personne), car ils les conçoivent comme cosubstanciels du corps humain, alors que tous les autres éléments (3, 4, 5, 6 et 8) sont, pour eux, des produits qui proviennent de l'absorption de nourriture.

Il est donc essentiel de contrôler auprès des locuteurs de la valeur générique ou sous-générique possible d'un terme avant de la lui attribuer, ce que Jacques Dournes résumait très bien lorsqu'il concluait :

"Comment savoir, à partir de la nomenclature, où est le classement ? Une collection de noms ne suffit pas, si on ne sait ce que les gens en font et en pensent" (Dournes, 75 : 348)

On constate que dans un ensemble donné, plus le nombre de composés est important, et plus la part qu'occupent les composés à indice classificatoire est importante. Ainsi dans les sous-ensembles suivants on dénombre

groupe considéré	nombre total	nombre de composés	nombre de composés à indice classificatoire
« oiseaux » <i>nóé</i>	111	50 (45%)	9 (18%)
« punaises » <i>ngóló</i>	16	16 (100%)	13 (81%)
fourmis (pas de terme générique)	14	4 (28%)	1 (7%)

On peut en conclure que l'importance croissante des composés au sein d'un groupe va de pair avec une vision des locuteurs plus immédiatement classificatoire.

Si l'on compare de ce point de vue l'ensemble des « invertébrés » *kókódóm̀̀* et celui des « vertébrés » *sàdì*, on dénombre 71% de composés pour le premier contre seulement 35% pour le second. Ce qui tend à montrer une tendance chez le locuteur gbaya à percevoir les différents sous-groupes d'invertébrés plus directement que ceux des vertébrés qu'ils appréhendent plutôt de façon individualisée.

La systématique du choix d'un critère

Au sein des composés, un critère n'est utilisé que lorsqu'il est caractéristique et suffit à spécifier l'élément ainsi dénommé. Tandis que les larves¹ se nourrissent chacune exclusivement d'un bois spécifique auquel réfère la langue pour les nommer sans ambiguïté : *dòk-hèṅà* (chenille+D/*Lannea antiscorbutica*) désigne la larve qui vit dans le bois mort de cet arbre *hèṅà*. Il n'en va pas de même pour les chenilles qui, le plus souvent, se nourrissent sur plusieurs plantes-hôtes. De fait, on constate que seules les chenilles qui n'ont qu'une seule plante-hôte peuvent être nommées par référence à cette plante. Ce critère de localisation est donc opératoire à 100% pour les larves, tandis qu'il n'est utilisé que pour 32% des chenilles. Dans tous les cas, la localisation manifestée linguistiquement dans le terme composé est toujours un critère exclusif.

La notion de motivation

La motivation, selon laquelle un locuteur établit une relation de nécessité entre une dénomination et son objet, ou entre deux dénominations, est un principe qui intervient très fréquemment et qui met en application une chaîne logique et/ou symbolique au regard de la culture qui l'utilise. Rien n'est moins prévisible pour celui qui ne participe pas à ce fonds commun culturel. Ainsi appeler la « varicelle » *zèé-gèdà* littéralement la "maladie du manioc" va de soi pour un locuteur gbaya, du fait que les boutons que produit cette maladie sur le corps présentent un aspect qui lui rappelle les tubérosités de la tige du manioc.

Une première constatation s'impose à savoir que la motivation n'est pas strictement liée à la composition. Concernant les cent trente cinq termes qui, en gbaya, désignent des maladies⁶, la répartition entre termes composés et termes simples n'est pas parallèle à celle que l'on peut établir par ailleurs entre termes motivés et termes non motivés, comme l'indique le tableau suivant :

termes composés ⁷ (48,1%) 65	termes simples (51,9%) 70
motivés (82,8%) 111	non motivés (17,2%) 24
corpus de référence (100%)	

¹ Un même terme *dòk* désigne les larves et les chenilles.

Quarante-six termes simples sont motivés. Une petite moitié d'entre eux sont présentés comme en relation avec une base qui peut être soit un verbe (13 cas), soit un adverbe-adjectif (8 cas) telle la « teigne » *dèdèr* que les locuteurs rapprochent de *dèèr* signifiant « qui laisse une trace ronde », le sens littéral qui en résulte est « la tonsureuse ». Cependant la plupart d'entre eux est constitué de noms référant dans un autre domaine à une entité avec laquelle le locuteur établit une relation qui justifie à ces yeux l'appellation en question. Ainsi *tàkùmtà* qui désigne une « pierre pleine de trous » désigne également un « très fort mal de tête », car la douleur qui transperce la tête en d'innombrables points est perçue comme comparable à la multiplicité des trous de cette pierre.

Le recours très fréquent à la motivation soulage la mémoire des locuteurs en leur permettant de s'appuyer sur la logique culturelle qu'il ont intégré depuis leur plus jeune âge.

La multiplicité des classifications

Pour structurer un ensemble cognitif, les Gbaya prennent en compte une multiplicité de points de vue, chacun donnant lieu à son propre système de regroupement. Ainsi, pour les animaux, à côté d'une classification morphologique (caractéristiques physiques), il y a une classification selon la consommation alimentaire, et divers classifications prenant en compte des spécifications telles « les animaux vivant dans un terrier » *sàdì kó kò* (animal/dans+D/trou), les « animaux aquatiques » *sàdì dḡḡ yì* (animal+D/dessous+D/eau), les « animaux arboricoles » *sàdì ká tè* (animal/sommet+D/arbre).

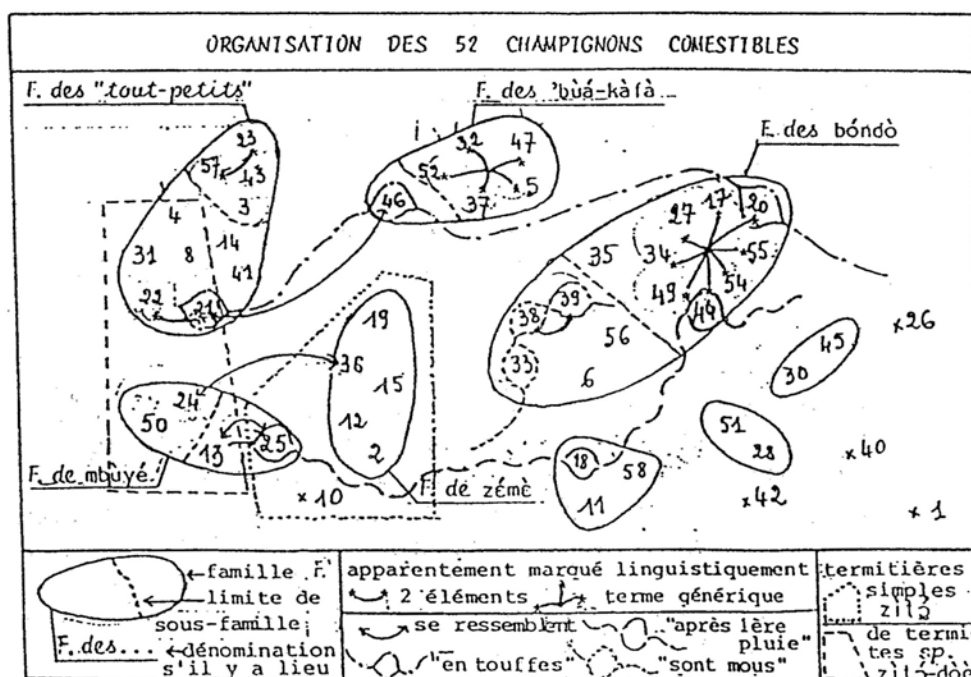
La structuration d'un ensemble fait toujours référence à un ou plusieurs critères. Un contrôle et un questionnement contradictoire des données recueillies est nécessaire. Cela permet aux locuteurs de préciser dans les plus petits détails leurs choix, tout en n'infirant jamais la véracité de chaque information en soi, et évite au chercheur de simplifier trop hâtivement une pensée qui en l'occurrence conçoit l'existence de plusieurs classifications juxtaposées et/ou imbriquées les unes aux autres.

Les locuteurs expliquent le regroupement des « bois de femme » *gúá kó wíkòḡ* au sein des bois de feu, en disant que ce sont des bois qui tiennent bien le feu et ne s'éteignent pas facilement. Or, examinant de plus près chacun des bois qui reçoivent cette appellation, j'en trouvai trois que l'on m'avait dit ne conservant pas le feu. Cette contradiction apparente est bien prise en compte par les locuteurs qui appellent spécifiquement ces trois bois des « dormeurs » *nàá-ḡḡ-yá* (mère/s'étend/sommeil). Mais cette non adéquation à la définition précédente ne remet pas pour autant en cause leur participation aux « bois de femme ». Il convient de comprendre l'application du critère "ne s'éteignent pas vite" comme l'expression d'un comportement majoritaire et non comme une stricte nécessité. De fait une femme a besoin dans son fagot aussi bien de bois qui tiennent le feu que de ces « dormeurs » qui ont la propriété s'enflammer très vite même mouillés., si elle veut à la fois ne pas avoir à trop souffler sur le feu pour l'allumer, ni ensuite être contrainte de rester à côté pour l'entretenir. Or les premiers

représentent les deux tiers des bois de ce groupe, c'est donc en référence à leur comportement que le locuteur définit, hors contexte, les « bois de femmes ». On voit ici la façon dont se recoupent ou s'imbriquent différents critères dont aucun ne s'applique exhaustivement à l'ensemble du champ conceptuel.

La structure en réseau

La prise en compte de toutes ces classifications structure le champ conceptuel étudié en réseau. La mise en œuvre des chaînes associatives donne lieu soit à des regroupements plus ou moins importants, que je représente volontiers par des ovales, soit à des regroupements qui recourent les précédents et que je représente alors sous forme de chaînes ou de cadres. Lorsqu'il existe un terme générique pour manifester linguistiquement un regroupement, il est indiqué, sinon les locuteurs expriment le regroupement par des énoncés du type « les champignons qui ». Le tableau suivant présente l'organisation conceptuelle des cinquante-deux champignons comestibles :



Cette structure en réseau ne connaît aucun principe de hiérarchisation et la langue est bien perçue comme un angle de vue qui doit être constamment rapporté à l'univers cognitif dans son ensemble.

Contrairement à l'affirmation de B. Berlin, D.E. Breedlove et P.H. Raven qui pensent que la "nomenclature est souvent un guide presque parfait pour [l'étude de] la structure de la taxonomie⁸ populaire" (Martin, 1975:241), la nomenclature n'est ici une procédure ni définitive, ni exhaustive. Tout au plus est-elle, dans certains cas une bonne mesure de l'organisation conceptuelle.

Références bibliographiques

- MARTIN M.A., 1975, « L'ethnobotanique, science *per se* ? A propos d'un livre de B.Berlin, D.E. Breedlove, P.H. Raven : "The principles of Tzeltal Plant Classification" », dans le *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, Vol.XXII, n° 7-8-9/Juillet-Août-Septembre, pp.237-276
- DOURNES J., 1975, « La proie et l'ombre, de civettes, de noms et d'autres choses », dans le *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, Vol.XXII, n°10-11-12/Octobre-Novembre-Décembre, pp. 341-357.
- ROULON P., 1977; « Classifications gbaya des animaux », dans *Langage et cultures africaines, Essais d'ethnolinguistique*, Maspéro, Paris, pp.52-83.
- ROULON P., 1980b, « Le bois de feu chez les Gbaya-kara-'bodoe : essai de méthodologie et d'analyse ethnolinguistique », dans le *Journal*

d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée, XXVII, 3-4, juillet- décembre, pp.221-246, Paris.

ROULON P., 1985, « Etiologie et dénomination étiologique des maladies gbaya 'bodoë (Centrafrique) », dans *Causes, origine et agents des la maladie chez les Peuples sans écriture*, L'Ethnographie, Tome LXXXI, n° 96-97, pp.81-102, Paris.

ROULON P., 1993, *Une société d'auto-subsistance et d'abondance alimentaire dans la savane centrafricaine : les Gbaya 'bodoë*, Doctorat d'Etat.92/PA05/H027, A.N.R.T. Université de Lille III, 0347.14214/93, 1036 p., 4 microfiches.

¹ Il s'agit d'une langue dite "oubanguienne", correspondant au groupe 1 de la branche orientale de la sous-famille 6 "Adamawa oriental" de la famille Niger-Congo, dans la classification de Greenberg.

² Ici, il serait plus exact de parler de valeur sous-générique puisque ce terme ne désigne qu'un sous-groupe de l'ensemble considéré.

³ L'élément *mì* traduit par commodité « fourmi » dans le mot à mot désigne employé seul un type de fourmi et un seul, c'est le composé *gbámì* qui, lui, a une valeur générique pour ce petit groupe.

⁴ Sous cette notion, sont regroupés la description d'un trait physique, celle d'un caractère important ou encore celle d'une activité considérée comme significative.

⁵ *D* dans le mot à mot représente un ton haut qui marque ici la détermination entre les deux éléments et entraîne une modification tonale du ton du premier terme en fonction de la première more du second. C'est ainsi que le terme *yì* « eau » est à ton haut dans *yí-tè* et garde son ton lexical bas dans *yì-sísò*.

⁶ Les cent douze maladies nommées reçoivent, pour dix-neuf d'entre elles, concurremment deux noms ; et deux peuvent être nommées de trois façons différentes, ce qui porte à cent trente cinq les termes désignant des maladies. (cf. Roulon, 1985).

⁷ Il n'y a sur les soixante-cinq composés que quatre termes qui intègrent le terme générique « maladie » *z'éé*, soit moins de 3% du corpus.

⁸ Le classement taxonomique est un classement hiérarchisé en arbre qui vise à établir des universaux. Pour leur classification des plantes Tzeltal, les auteurs cités se fondent essentiellement sur la morphologie.